



Fiche Signalétique

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Nettoyant antidérapant pour pont de bateau Cleaning Detail^{MC}

Numéro(s) de produit : 76213

Utilisation du produit : Nettoyant à usages multiples pour bateau

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :
CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300 (Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :
CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

AVERTISSEMENT : Cause l'irritation oculaire et cutanée
Apparence et odeur : Crème verte claire, légère odeur

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Peut causer une irritation oculaire grave. Peut causer un dommage oculaire, s'il n'est pas rincé sur le champ avec beaucoup d'eau.

PEAU : Peut causer l'irritation ou rougeur de la peau. La gravité de la réaction dépend fortement de la durée du contact.

INHALATION : N'a habituellement pas de conséquences médicales significatives. Peut causer une irritation mineure et temporaire sous une exposition prolongée. Chauffer le produit peut produire des vapeurs irritantes.

INGESTION : Peut causer une grave irritation ou des dommages aux muqueuses des sinus, de la bouche, de la gorge, de l'œsophage ou de l'estomac.

EFFETS CHRONIQUES : Inconnu

ORGANES VISÉS : Inconnu

État physique aggravé par exposition : Données non disponibles

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit : Nettoyant antidérapant pour pont de bateau Cleaning Detail^{MC}
Numéro(s) de produit : 76213

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

| COMPOSANT | NUMÉRO CAS | % par pds |
|--|------------|-----------|
| Eau | 7732-18-5 | 45 - 55 |
| Silice (pas de poussière de quartz respirable) | 14808-60-7 | 35 - 40 |
| Dodécylbenzène sulfonate de sodium | 25155-30-0 | 5 - 10 |
| Tensio-actif non ionique | 68439-46-3 | 5 - 10 |

Section 4 : Premiers soins

- Contact oculaire : Des premiers soins immédiats doivent être administrés pour éviter les lésions oculaires. Rincer immédiatement avec de l'eau et retirer les lentilles, le cas échéant. Continuer à rincer avec beaucoup d'eau courante pendant 15 minutes. Tenir les paupières écartées pendant le rinçage pour exécuter un rinçage de toute la surface de l'œil et des paupières. Ne pas tenter de neutraliser avec des agents chimiques. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Continuer à rincer avec de l'eau si le médecin n'est pas disponible immédiatement.
- Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et chaussures. Laver la zone affectée avec du savon et avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Ne pas tenter de neutraliser avec des agents chimiques. Obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion : NE PAS provoquer de vomissements. Rincer la bouche avec de l'eau. Ensuite, faire boire un à deux verres d'eau ou de lait, puis appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoisons. En cas de vomissements, faire pencher la victime plus bas que les hanches afin de réduire les risques d'aspiration. Redonner de l'eau. NE JAMAIS faire ingurgiter quoique ce soit à une personne qui est inconsciente ou en convulsion. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
- Avis aux médecins : Traitement symptomatique.

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Selon la norme OSHA, ce produit n'est pas inflammable.

| | | | |
|----------------------------|-------------|-------------------------------|--------|
| Point d'éclair | Aucun (TCC) | Limite d'explosion supérieure | Aucune |
| Température d'autoallumage | ND | Limite d'explosion inférieure | Aucune |

Données pour incendie et explosion :

- Moyen d'extinction approprié : Comme recommandé pour une attaque concentrique.
- Produits de combustion : Des gaz ou des émissions irritants peuvent être relâchés lorsque le produit est chauffé. La décomposition thermique peut produire de l'oxyde de carbone, l'azote et le soufre.
- Risques d'explosion : Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.
- Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour

Nom du produit : Nettoyant antidérapant pour pont de bateau Cleaning Detail^{MC}
Numéro(s) de produit : 76213

maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Porter les protections personnelles recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions afin de prévenir que le produit déversé entre dans les conduits d'eau et sanitaires, dans les sous-sols ou les endroits confinés. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés. Le matériau répandu peut être glissant.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser le produit selon les directives de l'étiquette. Éviter de surchauffer ou de congeler. Exercer de bonnes habitudes d'hygiène personnelle. Laver complètement après la manipulation en utilisant du savon et de l'eau. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage. Garder hors du gel et de la surchauffe. Maintenir à l'écart de la nourriture ou approvisionnement. Ne pas placer ce produit dans un contenant non marqué. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol NA

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

| COMPOSANT | OSHA | | ACGIH | | AUTRE | | UNITÉ |
|--|------|------|-------|------|-------|--------|-------------------|
| | TWA | STEL | TWA | STEL | TWA | SOURCE | |
| Eau | NE | NE | NE | NE | NE | | |
| Silice (pas de poussière de quartz respirable) | 0.1 | NE | 0.1 | NE | NE | | mg/m ³ |
| Dodécylbenzène sulfonate de sodium | NE | NE | NE | NE | NE | | |
| Tensio-actif non ionique | NE | NE | NE | NE | NE | | |

N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre)

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Nom du produit : Nettoyant antidérapant pour pont de bateau Cleaning Detail^{MC}

Numéro(s) de produit : 76213

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de gaz acides. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en latex ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide visqueux / crème

Couleur : vert claire

Odeur : léger

Seuil d'odeur : ND

Gravité particulière : 1,23

Point d'ébullition initial : 190°F / 88°C

Point de congélation : 32°F / 0°C

Pression de vapeur : ND

Densité de vapeur : ND (air = 1)

Taux d'évaporation : Identique à celui de l'eau

Solubilité : insoluble

Coefficient de distribution eau/huile : ND

pH: 8 - 10

Composés Organiques volatiles Pds % : 0 g/L : 0 lb/gal : 0

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Congélation et surchauffe. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matériaux incompatibles : Bases fortes

Produits à décomposition dangereuse : Oxydes de carbone, nitrogène, sulfure

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue :

| Composant | Oral LD50 (rat) | Dermique LD50 (lapin) | Inhalation LC50 (rat) |
|--|-----------------|-----------------------|---------------------------|
| Eau | > 90 mL/kg | Aucunes données | Aucunes données |
| Silice (pas de poussière de quartz respirable) | 500 mg/kg | Aucunes données | Aucunes données |
| Dodécylbenzène sulfonate de sodium | 438 mg/kg | Aucunes données | 310 mg/m ³ /4H |
| Tensio-actif non ionique | 1378 mg/kg | > 2 g/kg | Aucunes données |

Nom du produit : Nettoyant antidérapant pour pont de bateau Cleaning Detail^{MC}

Numéro(s) de produit : 76213

Toxicité chronique :

| <u>Composant</u> | <u>OSHA Carcinogène</u> | <u>IARC Carcinogène</u> | <u>NTP Carcinogène</u> | <u>Irritant</u> | <u>Sensibilisateur</u> |
|--|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------|------------------------|
| Eau | Non | Non | Non | Non | Non |
| Silice (pas de poussière de quartz respirable) | Non | Groupe 1 | Non | Aucunes données | Non |
| Dodécylbenzène sulfonate de sodium | Non | Non | Non | yeux, peau | Aucunes données |
| Tensio-actif non ionique | Non | Non | Non | Aucunes données | Non |

Toxicité reproductrice : Aucune information disponible

Tératogénicité : Aucune information disponible

Mutagénicité : Aucune information disponible

Effets synergétiques : Aucune information disponible

Section 12 : Information écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Aucune information disponible

Persistence / Dégradabilité : Aucune information disponible

Bioaccumulation / Accumulation : Aucune information disponible

Mobilité dans l'environnement : Aucune information disponible

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Ce produit n'est pas un déchet dangereux RCRA. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) Pas réglementé

ICAO/IATA (air) : Pas réglementé

IMO/IMDG (eau) : Pas réglementé

Réserves spéciales Aucune

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Nom du produit : Nettoyant antidérapant pour pont de bateau Cleaning Detail^{MC}

Numéro(s) de produit : 76213

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Dodécylbenzène sulfonate de sodium (1 000 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

| | | |
|--|--------------------------------|-----|
| Section 311/312 Catégories de danger : | Risque d'incendie | Non |
| | Risque réactif | Non |
| | Libération de pression | Non |
| | Risque aigu pour la santé | Oui |
| | Risque chronique pour la santé | Non |

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Aucune

Occupational Safety and Health Administration :

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : D2B

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

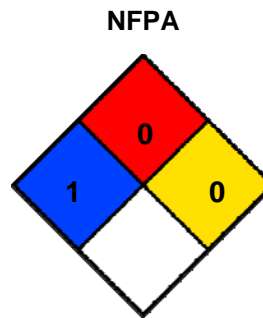
Réglementation Union Européenne :

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

Section 16 : Autres informations

| HMIS® (II) | |
|------------------|---|
| Santé : | 1 |
| Inflammabilité : | 0 |
| Réactivité : | 0 |
| EPP : | B |



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick
N° CRC : F430-011
Date de révision : 01/19/2016

Modifications depuis la dernière révision : Date de révision

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS : Registre CAS
CFR : Code des règlements fédéraux
DOT : Département des transports
LIS : Liste intérieure des substances
g/L : Grammes par litre
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux
IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA : Association du transport aérien international
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI : Organisation maritime internationale
lb/gal : Livres par gallon
CL : Concentration létale
DL : Dose létale

NA : Non applicable
ND : Non défini
NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA : National Fire Protection Association
NTP : Programme national de toxicologie
OSHA : Occupational Safety and Health Administration
PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP : Équipement de protection personnelle :
Ppm : Parties par million
RoHS : Restriction des substances dangereuses
STEL : Limite d'exposition de courte durée
TCC : Méthode Tagliabue en vase clos
TWA : Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail